

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : DAMAIS, Gilles, BELLANDE, Alex

Titre : « Appréciation des échanges commerciaux agricoles entre la République dominicaine et Haïti », in Mathelier, R., *Connaître la Frontière*, pp. 113 à 130

Editeur : INESA, Paris

Date : 2002

APPRÉCIATION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX AGRICOLES ENTRE LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE ET HAÏTI

Etude réalisée en 2001 par le Réseau Européen de
Sécurité Alimentaire¹

*Alex Bellande et Gilles Damais**

Un commerce régional en plein essor depuis 10 ans

Les communautés haïtienne et dominicaine vivant sur la ligne frontalière ont établi depuis longtemps des liens d'échanges informels de toutes sortes. Au cours des dernières décennies, le commerce entre les deux pays a pris de plus en plus d'ampleur en drainant dans les deux sens des "madan sara" (commerçantes) qui viennent s'approvisionner sur les marchés les plus importants tant en Haïti qu'en République Dominicaine. Si l'on en croit les statistiques officielles (CEDOPEX – Centre Dominicain pour la Promotion des Exportations), en dépit de nombreux obstacles, les exportations dominicaines officielles vers Haïti s'élèveraient à environ US \$ 25 millions par an, tous produits confondus.

Pendant l'embargo imposé à Haïti entre 1992 et 1994, suite au Coup d'Etat, les échanges se sont fortement accrus et ont revêtu une autre logique. La République Dominicaine a découvert un marché potentiellement intéressant pour ses produits et certaines entreprises haïtiennes ont trouvé une source d'approvisionnement en matières premières et produits manufacturés. A partir de l'embargo, les échanges commerciaux entre Haïti et la République Dominicaine ont ainsi laissé le stade des madan sara pour atteindre aussi le secteur entrepreneurial plus formel, tout en restant non

* Alex Bellande et Gilles Damais sont respectivement consultant et représentant de l'IRAM en Haïti.

enregistrés. Ces échanges se font surtout au niveau des deux postes frontaliers officiels de Ouanaminthe et de Malpasse.

Parallèlement, on a pu noter une augmentation de la demande pour une série de produits traditionnellement commercialisés tout le long de la frontière, et une diversification des produits demandés. Aujourd'hui, les Haïtiens vendent aux dominicains un ensemble de produits agricoles de consommation interne et d'exportation et quelques produits importés, tandis que les dominicains vendent aux haïtiens essentiellement des produits manufacturés et quelques produits agricoles plutôt stratégiques, tels que bananes plantains, oeufs, et brisures de riz. Ils sont échangés contre des produits agricoles haïtiens comme du bétail sur pied, des volailles, du café, des pois d'angol et des fruits (avocats, Mangues), même si l'essentiel des exportations haïtiennes vers la République Dominicaine sont en fait des réexportations de produits importés, en particulier des articles manufacturés usagés (vêtements "pèpè"), du riz et des haricots secs.

Ce commerce, et notamment celui des produits agricoles, reste mal connu car pour l'essentiel non enregistré. Or il a des répercussions importantes sur les agricultures des deux pays, comme l'a démontré la crise de la banane plantain en 1997 : des importations relativement importantes de bananes plantains en provenance de la République Dominicaine ont entraîné une baisse de prix de la banane locale. Inversement, les riziculteurs dominicains se plaignent régulièrement des importations en contrebande de riz américain à travers le territoire haïtien. Ce commerce ne peut non plus être négligé dans la réflexion et l'élaboration de stratégies de renforcement de la sécurité alimentaire, dans la mesure où des produits vivriers circulent dans les deux sens, et viennent ainsi modifier les données de base des bilans alimentaires nationaux. Enfin, les deux pays venant de signer des accords d'intégration dans des blocs régionaux distincts², la question du commerce de réexportation entre les deux pays risque de revêtir une importance grandissante dans la mesure où les politiques douanières des deux blocs sont divergentes. Le riz est par exemple un produit encore protégé au niveau du Marché

Commun Centro-Américain (MCCA), avec un tarif douanier de près de 40% en République Dominicaine, alors que les accords d'intégration d'Haïti au Caricom (Communauté Economique Caribéenne) prévoient un tarif douanier de 5% pour cette denrée à son entrée en Haïti.

Le Réseau Européen de Sécurité Alimentaire (RESAL), financé entre 1998 et 2001 par la Commission européenne, a réalisé une étude sur ce commerce transfrontalier des produits agricoles, dans l'objectif de mieux cerner le poids réel de ce commerce dans l'économie des deux pays, d'en identifier les enjeux et de mettre en évidence ses principaux déterminants.

Une tentative de quantification des échanges

Mise en œuvre entre mars et juillet 2001 par le bureau d'études ADE (Aide à la Décision Économique), cette étude a associé la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV) de l'Université d'Etat d'Haïti, et la Faculté Latino-Américaine de Sciences Sociales (FLACSO) en République Dominicaine.

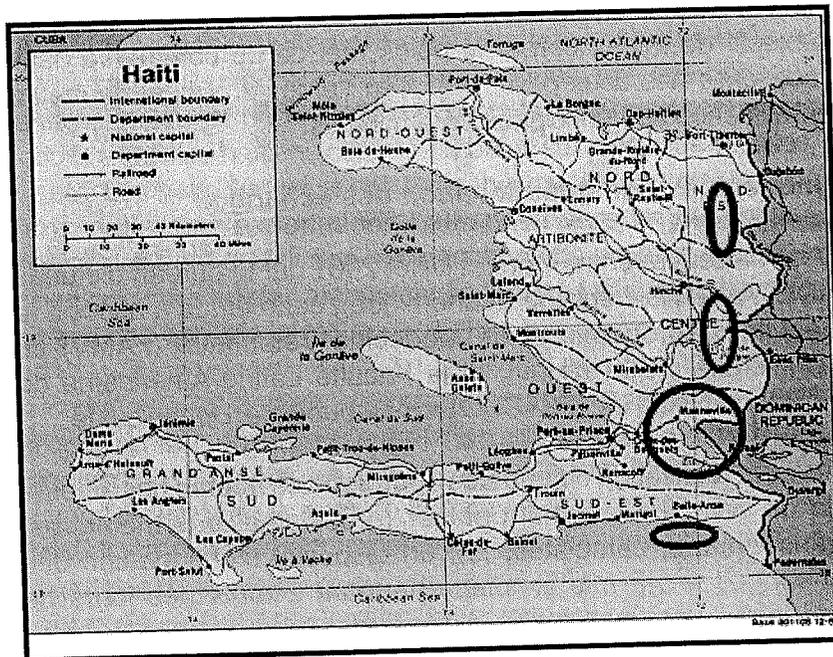
Après la réalisation d'enquêtes approfondies auprès des acteurs de ce commerce transfrontalier (grossistes, intermédiaires, transporteurs, cambistes, ...), un dispositif d'observation des échanges a été mis en place pendant 2 mois (les jours de marchés) en plusieurs zones de la frontière jugées stratégiques (cf. carte ci-après) :

- ◆ Ouanaminthe/Capotille (Nord), Ti Lori / Bok Banik (Haut Plateau) et Belladère/Totoy (Bas Plateau) côté haïtien
- ◆ Dajabón (Nord), Elias Piñas (Bas Plateau) et Jimaní (Centre-Sud) côté dominicain.

Les relevés ont porté sur l'estimation des quantités et des prix des produits échangés. Des extrapolations raisonnées (à partir d'entretiens avec les commerçants et d'analyse des calendriers de culture des produits) ont permis d'évaluer l'importance

annuelle (en volume et en valeur) de ces échanges. Des études filières spécifiques ont été conduites en République Dominicaine, afin de caractériser les débouchés des produits haïtiens achetés sur la frontière jusqu'au consommateur final, et de mettre en évidence les éventuels avantages comparatifs de ces mêmes produits haïtiens.

Carte: Régions frontalières couvertes par l'étude



(du nord au sud : Ouanaminthe/Dajabón ; Ti Lori ; Elias Piñas-Belladère-Baptiste ; Jimaní)

Bien entendu, en ce qui concerne la quantification de ces échanges, il ne s'agit que d'une estimation : on a dû procéder par extrapolation pour avoir une idée des quantités échangées annuellement, et sans observation directe (uniquement par enquête) pour les produits échangés à des périodes de l'année autres que celle couverte par l'étude (avril à juin). Enfin, il convient de signaler que les moyens alloués à l'étude n'ont pas permis d'étendre les observations à la partie sud de la frontière (forêt des pins et Anse à Pitre).

Les résultats : le cinquième du total des exportations agricoles dominicaines et haïtiennes!

Le montant global des exportations agricoles dominicaines réalisées dans le cadre de ce commerce informel s'élèverait à 23 millions de dollars US par an, soit plus du cinquième du total des exportations agricoles dominicaines. Les exportations agricoles informelles haïtiennes vers la République Dominicaine atteindraient quant à elles 13 millions de dollars US (sans compter les réexportations de riz et de haricots importés), soit également un cinquième du total des exportations agricoles

Tableau 1: Poids des exportations agricoles informelles (en millions de dollars US par an)

	HAITI VERS REPUBLIQUE DOMINICAINE	REPUBLIQUE DOMINICAINE VERS HAITI
Exportations agricoles officielles	0	11
Exportations agricoles informelles	13	23
Part informel / total binational	100%	68%
Part informel / total export agricoles	20%	20%
Part binational / total export agricoles	20%	30%

Source: BRH, CEDOPEX, étude RESAL

Des produits-clés

L'essentiel de l'offre dominicaine en produits agricoles qui transitent par la frontière est regroupé en six produits : les noix de coco, les brisures de riz, les bananes plantains, les œufs, les miriltons (christophine), et les poulets industriels (vivants ou découpés). D'autres produits mineurs (haricots noirs, fruits et légumes de saison) représentent moins de 10% de la valeur exportée chaque année. Au total, 36 produits agricoles exportés ont été inventoriés.

L'offre haïtienne est encore plus éclatée (une cinquantaine de produits au total), mais cinq produits représentent 90% de la valeur exportée annuellement : le café, les avocats, le pois congo (ou pois d'angole, vert ou sec), le bétail sur pied (chèvres et bœufs) et les mangues (variété Jean Marie principalement). Cinq autres produits représentent 7% des exportations annuelles : le giraumon (cucurbitacées), le maïs en grain, le tamarin, le grenadia (fruit de la passion) et les volailles vivantes (pintades et poulets fermiers). Il faut rajouter à ces produits deux denrées alimentaires réexportées : le riz américain et des haricots secs, également en provenance des Etats Unis, pour une valeur de plus de 7,6 millions de dollars par an.

Tableau 2 : les principaux produits agricoles exportés
(valeurs en milliers de dollars US par an)

	PRODUIT EXPORTE	VOLUME	VALEUR (1000 US\$)
HAITI VERS RD	Café	5 100	5 100
	Avocat	3 290	1 744
	Pois congo	4 420	1 702
	Bétail (têtes)	49 000	2 199
	Mangues	4 650	1 023
	Riz Miami	12 800	3 820
	Pois Miami	7 950	3 802
	Giraumon	910	268
	Maïs	1 640	225
	Tamarin	920	156
	Grenadia	450	140
	Volailles (unités)	51 500	149
	Autres (légumes, fruits divers)	..	300
	TOTAL hors réexport		
RD VERS HAITI	Noix de coco (millions unités)	34	6 144
	Brisures de riz (TM)	10 000	4 406
	Banane plantain (millions unités)	67	4 188
	Oeufs (millions unités)	55,3	3 112
	Mirliton (millions unités)	58	1 500
	Poulets (millions livres)	2,5	1 293
	Autres (lard de porc, fruits, légumes, ...)		2 100
	TOTAL		

Source: Etude RESAL

Caractérisation des lieux d'échange : marchés et postes d'achat

Ces produits sont échangés en différents points le long de la frontière. Au total, plus de quarante lieux d'échange ont ainsi été repérés. Ces lieux d'échange sont, selon l'importance des volumes traités et la diversité des produits rencontrés :

- ◆ soit des marchés urbains : Dajabón, Elias Piñas, Jimaní (et Pedernales au sud, non inclus dans cette étude); ceux-ci se trouvent exclusivement en République Dominicaine; ils ont progressivement absorbé les activités des marchés urbains haïtiens correspondants (Ouanaminthe, Belladère, Malpasse et Anse à Pitres);
- ◆ soit des marchés ruraux : Capotille, Corozo (Nord), Ti Lori (Haut Plateau), Totoye, Baptiste, Thomassique, Bánica (Bas Plateau), Chapotin, Sabana Real (Sud); on les trouve à la fois en Haïti et en République Dominicaine;
- ◆ soit des postes d'échanges, dans lesquels on ne retrouve que 2 ou 3 produits différents chaque jour de marché; ils sont plutôt localisés en Haïti.

Dans chaque région (Nord, Haut Plateau, Bas Plateau, Sud) on peut retrouver à la fois des marchés urbains, des marchés ruraux et des postes d'échange. Certains postes d'échange fonctionnent comme des marchés de regroupement avant revente par l'intermédiaire haïtien sur un gros marché rural ou un marché urbain dominicain. Par exemple, Elias Piñas accueille des intermédiaires dominicains qui achètent dans les mains de commerçants haïtiens qui se sont eux-même approvisionnés sur les marchés de Totoye (bétail), Baptiste ou Belladère (avocats, tamarin) voisins.

Spécialisation régionale des exportations des deux pays

Les difficultés du transport terrestre en Haïti font que l'offre sur les marchés d'une zone donnée est généralement constituée de produits issus des écosystèmes cultivés à proximité. Ainsi, on retrouve essentiellement :

- ◆ les fruits tels qu'avocat, mangues et grenadia au Nord
- ◆ le bétail sur pied, les volailles, les pois d'angol et le maïs sur le Haut Plateau Central
- ◆ les avocats, le tamarin et le café sur le Bas Plateau Central
- ◆ le café et des légumes (pommes de terre et chou) au sud.

Par contre, les produits de réexportation (riz et haricot sec) sont revendus sur toute la frontière.

En ce qui concerne les exportations dominicaines, on observe que :

- ◆ le marché de Dajabón et alentours concentrent cependant la majeure partie des exportations dominicaines de produits d'élevage (œufs, poulets) et de légumes (mirliton)
- ◆ les volumes les plus importants de banane plantain et de noix de coco transitent par Jimaní
- ◆ les brisures de riz sont essentiellement exportées par Elias Piñas (Plateau Central) et Dajabón (dans une moindre mesure).

Tableau 3 : spécialisation régionale des échanges

Région	Gros Marchés Urbains	Principales Exportations Haïtiennes	Principales Exportations Dominicaines
Nord	Dajabón	avocats, mangues, grenadia	oeufs, poulets, mirliton (bananes)
Haut Plateau Bas Plateau	Ti Lori Elias Piñas	bétail, volailles, maïs, pois congo café, avocats, tamarin	(haricots noirs, fruits) brisures de riz bananes, noix de coco (œufs)
Ouest Sud	Jimaní Pedernales	/ café, légumes	(œufs) (brisures de riz)

Origine et destination des produits échangés

Les zones de production alimentant le commerce transfrontalier sont définies dans une large mesure par l'état des infrastructures routières dans chacun des deux pays.

En Haïti, où les denrées sont généralement transportées à dos d'homme ou de bête, les zones de production de la plupart des exportations de produits agricoles sont situées dans un rayon de 25 km à 30 km à partir de la frontière, à l'exception notable du tamarin, collecté jusqu'à Gros Morne (Artibonite) Aquin ou Baintet (Sud-est) lorsque les prix le justifient. Le rayon d'approvisionnement pour le bétail s'étend quant à lui jusqu'aux confins du département du Nord-est et du nord de l'Artibonite.

Du côté dominicain, la densité du réseau routier fait que l'ensemble des zones de production peut être intégré aux échanges transfrontaliers. Par exemple, la noix de coco vendue en Haïti provient principalement de l'extrémité sud-est de l'île, à plus de huit heures de route de Jimaní.

Les produits agricoles haïtiens sont essentiellement consommés dans les grandes villes dominicaines (notamment Santo Domingo et Santiago) ou exportés après avoir été transformés

(pois d'angol mis en conserve, café). Les volailles sont surtout consommées par l'hôtellerie-restauration touristique.

Les produits dominicains sont consommés à la fois dans les zones frontalières (urbaines et rurales), à Port-au-Prince et dans les principales villes du département de l'Ouest et de l'Artibonite (Gonaïves, Saint Marc, l'Estère). Les œufs dominicains sont même commercialisés jusqu'à la ville des Cayes, tant leur prix est compétitif.

Structuration des marchés

Structures

Les marchés sont généralement des espaces ouverts peu ou pas aménagés (à l'exception des marchés urbains dominicains). La surface consacrée aux échanges varie de quelques centaines de mètres carrés (postes d'achat) à plusieurs hectares (Dajabón, Elias Piñas). Côté dominicain, les places sont payantes, mais le montant dû est généralement fixé arbitrairement par les autorités dominicaines. Certains marchés, aussi bien du côté haïtien que dominicain, disposent d'infrastructures de stockage (dépôts) appartenant à des privés et utilisées pour les céréales (notamment le riz et les haricots de réexportation). Du côté dominicain, tous les marchés et postes d'échange, même les plus reculés, sont pourvus d'un poste de douane ou d'un poste militaire. Les marchés se tiennent à jour fixe (une ou deux fois par semaine). Pendant les heures de marché, l'entrée sur le territoire dominicain des consommateurs et commerçants haïtiens est autorisée sans contrôle d'identité ni formalité d'immigration.

Taxes

Mis à part le café qui est taxé à l'entrée des entreprises de transformation dominicaines, les produits agricoles haïtiens entrant en République Dominicaine ne sont pas imposés les jours de marché. Ils peuvent néanmoins faire l'objet de

prélèvements illicites. Le Centre Dominicain de Promotion des Exportations (CEDOPEX) est présent sur tous les grands marchés dominicains, ainsi que sur certains postes frontaliers de plus petite taille comme Ti Lori. A Dajabón, ce sont les acheteurs haïtiens qui paient la "prime d'appui aux exportations dominicaines" pour sortir les produits du marché et rentrer en Haïti, alors que cette prime n'est normalement payable que pour la "grande exportation". Vu que les tarifs ne sont pas définis pour de petites quantités exportées, ces primes sont fixées arbitrairement et appliquées de manière apparemment aléatoire.

Les acteurs impliqués dans les échanges

Les exportations dominicaines

Plusieurs catégories d'acteurs interviennent dans les échanges agricoles transfrontaliers :

- ◆ les commerçants dominicains (ils sont à la fois grossistes et transporteurs), qui viennent vendre des produits dominicains sur les marchés frontaliers; ils sont organisés en "syndicats", qui sont en fait des corporations par produits et par zone d'échange, destinées à assurer une véritable régulation de l'offre en produits dominicains (stabilisation des prix tout au long de l'année et maintien à un niveau suffisamment rémunérateur); on compte ainsi 7 associations différentes opérant à Dajabón, pour la vente des œufs (22 membres), des noix de coco (20 membres) ou de la brisure de riz;
- ◆ les intermédiaires frontaliers : boukong à Jimaní, ayudantes à Dajabón; pour la plupart de nationalité haïtienne, ils sont des acteurs spécifiques des échanges transfrontaliers; ils facilitent les échanges entre vendeurs dominicains et acheteurs haïtiens (traduction, participation à la négociation du prix de la transaction, chargement et déchargement des produits, ...); à noter

que cette catégorie d'acteur n'existe pas sur le marché d'Elias Piñas, où les transactions s'effectuent directement entre commerçants dominicains et sara haïtiennes (volumes échangés plus réduits, influence croissante de la "culture mixte" haïtiano-dominicaine, bilinguisme répandu);

- ◆ les cambistes, spécialisés dans le commerce des monnaies d'échange (gourde et peso dominicain);
- ◆ les sara urbaines, commerçants en gros qui viennent acheter des produits dominicains sur les marchés frontaliers pour les revendre dans les centres urbains haïtiens (en particulier Port-au-Prince);
- ◆ les revendeuses rurales, qui s'approvisionnent en petites quantités de produits dominicains sur la frontière pour les revendre au détail sur les marchés ruraux de la région.

Les exportations haïtiennes

Là encore, plusieurs catégories d'acteurs interviennent :

- ◆ les voltigeurs ou postiers, chargés de la collecte des produits dans les régions d'approvisionnement généralement situées à proximité de la frontière;
- ◆ les grossistes, qui effectuent un regroupement de l'offre des voltigeurs, et entretiennent des relations privilégiées avec les commerçants frontaliers dominicains, acheteurs de produits haïtiens;
- ◆ les grossistes-transporteurs dominicains, qui vont livrer les produits haïtiens aux unités de transformation (pois d'angol) ou aux marchés de gros des centres urbains dominicains;

- ◆ à noter que dans le cas des produits d'élevage, on retrouve également des grossistes haïtiens : ce sont les maquignons, mais une bonne partie des volumes échangés sont directement achetés en Haïti par des commerçants frontaliers dominicains qui se rendent avec leur véhicule sur les lieux de concentration des animaux appelés "palans" (Plateau Central notamment);
- ◆ les cambistes assurent également les passages d'une monnaie à l'autre;
- ◆ par contre, les facilitateurs de type ayudante ou boukong n'interviennent pas dans les exportations de produits haïtiens.

La multiplicité des intervenants, quelle que soit la transaction considérée, fait que ce commerce transfrontalier est à l'origine d'une importante distribution de revenus dans les localités concernées. Lorsque les autorités dominicaines décident, pour des raisons politiques ou pour éviter des troubles sociaux, de fermer temporairement la frontière à Dajabón, ce sont plusieurs milliers de familles – principalement haïtiennes - qui sont directement ou indirectement pénalisées par la mesure. Par ailleurs, ce marché dominicain représente une opportunité de débouchés pour la production locale à des prix intéressants, et permet ainsi une valorisation de cette production à un niveau qui ne pourrait être atteint sur les marchés de la capitale haïtienne, du fait de l'éloignement et des faiblesses des infrastructures de transport en Haïti.

Le cas particulier du marché des changes

Alors que le commerce informel et formel entre les deux pays s'accroît au fil des années, il est paradoxal que les monnaies de chacun des deux pays ne soient toujours pas officiellement reconnues par la Banque Centrale de l'autre pays. En dehors de la zone frontalière, il est pratiquement impossible de changer

le peso pour des gourdes et vice-versa. Les cambistes travaillant sur la frontière jouent ainsi un rôle fondamental dans l'intermédiation commerciale transfrontalière. Ce marché des changes revêt les caractéristiques suivantes :

- ◆ hormis sur les marchés de Jimaní et de Baptiste, toutes les transactions sont effectuées en pesos dominicains, y compris parfois des transactions entre acteurs haïtiens (par exemple, un voltigeur et un grossiste haïtien); la région de la frontière a ainsi tendance à être une zone "peso-isée"
- ◆ le maintien de la valeur de la gourde par rapport au peso, voire sa surévaluation, indépendamment des fluctuations respectives gourde-dollar US et peso-dollar US, est assuré par les transferts privés de la diaspora haïtienne travaillant en République Dominicaine, transferts qui sont changés en gourdes sur la frontière; tout ce passe comme si le déficit de la "balance commerciale" de la région "frontière" (les exportations dominicaines dépassent probablement largement les exportations haïtiennes) était compensé, au niveau de la "balance des paiements" par ces transferts privés;
- ◆ il s'ensuit des fluctuations marquées de la valeur relative du peso par rapport à la gourde selon la période de l'année et en fonction de l'importance de ces transferts : on observe une dépréciation notable (20%) du peso aux périodes festives (décembre), lorsque les transferts et les retours des émigrés haïtiens augmentent; inversement, on observe une dévaluation de la gourde en janvier-février, qui correspond à la période de retour des émigrés vers la République Dominicaine, donc à une période de demande supplémentaire en pesos.

Certains cambistes maîtrisent suffisamment ces mouvements pour spéculer chaque année sur ces variations des taux de change sur la période.

Quelques réflexions sur les déterminants des échanges observés

Qu'est-ce qui explique fondamentalement l'existence de ces échanges?

En premier lieu, il s'agit bien entendu des écarts de prix que l'on peut constater pour un même produit des deux côtés de la frontière. Ainsi, Haïti disposerait d'un avantage compétitif pour le café, le pois congo (achetés deux fois plus cher au producteur dominicain) et les mangues, et la République Dominicaine pour les œufs et la viande de poulet.

Ces différentiels de compétitivité résultent à la fois de conditions matérielles de production différentes (mécanisation-industrialisation avancée de certaines filières en République Dominicaine, agriculture manuelle en Haïti), et de rappports de prix des facteurs également différents (coût de la main d'œuvre en Haïti). Ils résultent aussi de choix de politiques agricoles différents (subventions accordées à certaines filières en République Dominicaine, taxes douanières plus élevées qu'en Haïti).

Les principaux produits agricoles dominicains exportés (œufs, poulets, noix de coco, mirliton, brisures de riz) rentrent dans cette catégorie : Haïti représente de plus en plus un débouché de masse pour la production excédentaire de l'agriculture industrielle et l'agro-industrie dominicaine, notamment avicole.

Inversement, toutes les productions agricoles difficilement mécanisables, comme les fruits et le pois congo (récolte manuelle) sont hautement consommateurs de main d'œuvre, dont le prix est beaucoup plus bas en Haïti (qu'il s'agisse du coût de la main d'œuvre salariée ou du coût d'opportunité de la

main d'œuvre familiale). De même, l'élevage des caprins ne fait jusqu'à présent pas l'objet d'industrialisation; à l'instar des poulets créoles et des pintades, les chèvres disposent ainsi d'un marché rémunérateur en République Dominicaine, d'autant plus que l'élevage en conditions paysannes de ces différents produits animaux leur confère des qualités organoleptiques et gustatives qui pourraient être de plus en plus recherchées par l'industrie hôtelière et touristique dominicaine. De véritables niches de qualité pourraient ainsi être creusées pour garantir à la production agricole haïtienne des débouchés solides et sûrs, pour autant qu'une politique efficace d'appui à ces filières soit mise en place.

La banane plantain est un cas particulier. Bien que disposant d'un avantage certain en termes de prix lorsqu'elle arrive sur le marché haïtien, la banane dominicaine n'est pas forcément beaucoup plus compétitive que la banane haïtienne; mais les planteurs de l'Arcahaie (40% des approvisionnements de la capitale) semblent bénéficier d'une rente de situation (proximité de Port-au-Prince, conditions agro-écologiques) qui se traduit par un prix de vente élevé au consommateur; ce dont profite les exportations dominicaines, qui sont semble-t-il davantage des exportations de surplus occasionnels ou périodiques.

Un deuxième groupe de produits est échangé en raison des complémentarités des calendriers de culture entre les deux pays. Il s'agit principalement de certains fruits (avocats) et des légumes (giraumon, chou, pomme de terre, ...). La plupart de ces produits font d'ailleurs l'objet de flux inversés selon la période de l'année considérée (importations en Haïti d'avocats dominicains en novembre-décembre, exportation vers la République Dominicaine entre juillet et septembre). Ces complémentarités des périodes de récolte s'expliquent avant tout par la complémentarité des écosystèmes entre les deux pays, notamment en ce qui concerne les dates d'entrée des saisons pluvieuses qui peuvent être décalées de plusieurs semaines selon la latitude, l'altitude et l'exposition aux vents dominants de la région considérée.

Enjeux et perspectives

L'étude a mis en évidence :

- ◆ l'importance quantitative des échanges agricoles entre les deux pays (13 millions de dollars exportés annuellement par Haïti, soit un cinquième du total de ses exportations agricoles);
- ◆ le nombre considérable d'acteurs impliqués dans ces échanges, et donc des effets majeurs, dans la zone frontalière, en termes de redistribution de revenus;
- ◆ la complexité du fonctionnement des marchés, avec des filières différentes (nature et rôle des intervenants) selon la zone considérée;
- ◆ l'existence d'avantages compétitifs pour Haïti sur certains produits, se manifestant dans des écarts de prix considérables à la production (café, pois d'angol notamment); d'où des échanges.

Mais bien que disposant de ses règles de fonctionnement propre, le commerce informel entre les deux pays souffre encore d'arbitraire (imposition aléatoire de taxes par les autorités dominicaines) et d'incertitudes (sensibilité à la conjoncture politico-sociale entre les deux pays, risques d'amalgame entre commerce informel et immigration clandestine), facteurs qui accroissent les coûts des transactions.

Or pour l'essentiel, il s'agit d'un échange profitable aux deux nations de l'île, qui auraient ainsi tout intérêt à aller de l'avant dans l'établissement de règles concertées de gestion de cette activité (l'ouverture tacite de la frontière aux haïtiens les jours de marchés constitue un premier pas considérable en ce sens), règles à élaborer à partir de l'analyse concrète des modalités

actuelles de fonctionnement des marchés. Enfin, du point de vue d'Haïti, les autorités nationales devraient mettre en place un ensemble d'actions coordonnées visant à apporter un appui aux produits disposant d'un débouché spécifique en République Dominicaine, soit du fait d'un avantage compétitif, soit parce qu'ils bénéficient d'un effet de niche (produits de qualité), afin de consolider des filières susceptibles de générer des emplois de ce côté-ci de la frontière.

NOTES

²¹ "L'appréciation des échanges commerciaux agricoles transfrontaliers entre la République Dominicaine et Haïti" fait partie de l'étude réalisée par ADE dans le cadre du RESAL, Commission Européenne, septembre 2001.

²² La République Dominicaine a négocié un accord commercial de libre-échange avec le Marché Commun Centro-américain, alors qu'Haïti a pratiquement intégré la Communauté Caribéenne.